

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2019

13/2 – DENOMINATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

L'ancienne école maternelle Pierre Mendès France a été réaménagée en 2 phases (2016 et 2018) pour accueillir la nouvelle Maison des Associations (qui héberge les restaurants du cœur, le CESAM, des permanences, des réunions et des activités d'associations de la Ville) et les activités de la Mission Locale de Villeneuve d'Ascq/Mons en Barœul et du point d'accueil « Jeunes de Mons ».

En vertu de l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que le conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune, la compétence de la dénomination des lieux publics revient à l'assemblée délibérante.

Par conséquent, il est demandé au conseil municipal de se prononcer concernant la dénomination de cet équipement.

Il est proposé de le dénommer « Maison des Associations Pierre de Saintignon ».